



Session extraordinaire du 9 janvier 2018 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Extraordinary sitting of January 9th, 2017 –
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 26

Q :

- Est-ce que le coût de remplacement des ponceaux de la voie ferrée est un item séparé au budget?

R :

- Oui, il est inclus séparément au budget.

Q :

- Est-ce qu'il y a une estimation des coûts d'entretien du sentier communautaire?

R :

- Non, il n'y a pas eu d'estimation précise, il faut attendre l'exercice de co-design afin de connaître la nature exacte du sentier.

Q :

- Félicite le conseil pour la mise en place des comités et offre son aide pour siéger à ces comités.
Remercie le conseil de prévoir le budget pour le transport actif et désire proposer d'autres endroits.

R :

- Merci pour votre offre pour la participation aux comités.

Q :

- Remercie le conseil d'inclure dans le budget la stabilisation des secteurs Vallée et Welka.

R :

- Merci du commentaire

Q :

- Quel est le coût du compostage?

R :

- Le coût pour le bac est de 44\$ par résidence. La municipalité doit réduire le tonnage envoyé à l'enfouissement pour 2020.

Q :

- Selon la loi, la vidange des fosses septiques pour les chalets est fixée aux 4 ans, alors pourquoi la municipalité y va aux deux (2) ans?

R :

- Le conseil a reçu des recommandations du personnel pour la vidange aux 2 ans. Conformément à la loi il est plus facile de gérer la vidange des fosses sur la même fréquence et c'est conforme à la loi.

Fin : 20 h 15